

LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS AUTONOMES S'ENGAGENT POUR LA DURABILITÉ

Plateforme développement durable et établissements
publics autonomes



État des lieux et bonnes pratiques 2018 – 2022



PRÉFACE

Les établissements publics autonomes (EPA) sont des institutions bien connues de la population. En tant que partenaires du quotidien, ils peuvent donner une visibilité et une mise en perspective des programmes de développement durable auxquels ils participent.

Vous découvrirez à travers cet état des lieux l'engagement concret et soutenu de ces 11 établissements en matière de sujets aussi variés que la mobilité, l'alimentation, la sobriété numérique, la formation, les achats ou l'énergie. Je ne peux que me réjouir de constater un grand intérêt à s'inscrire dans une perspective d'amélioration continue, confirmant ainsi que ces actions ne sont pas une mode de passage ou une simple question d'image de marque. Ces structures partagent ainsi les ambitions du Conseil d'État en matière de développement durable et participent aux transformations, parfois structurelles, parfois comportementales, en prenant leurs responsabilités. Ce sont ainsi des milliers de collaboratrices et collaborateurs qui sont à la fois engagés et sensibilisés à des programmes concrets.

Un autre bienfait de cette plateforme est l'émulation qu'elle crée. Quelques 60 personnes différentes prennent part activement aux groupes de travail en fonction de leur domaine d'activité. Ce sont autant de partages de bonnes idées que de mauvaises expériences à ne pas reconduire. Appartenir à une communauté, c'est l'assurance de garder le cap pour réussir cette transition écologique et énergétique dans laquelle nous sommes déjà bien engagés.

Bonne lecture,



Antonio Hodgers,

Conseiller d'État de la République et Canton de Genève,
chargé du Département du territoire (DT)

PLATEFORME DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS AUTONOMES (EPA)

Contexte

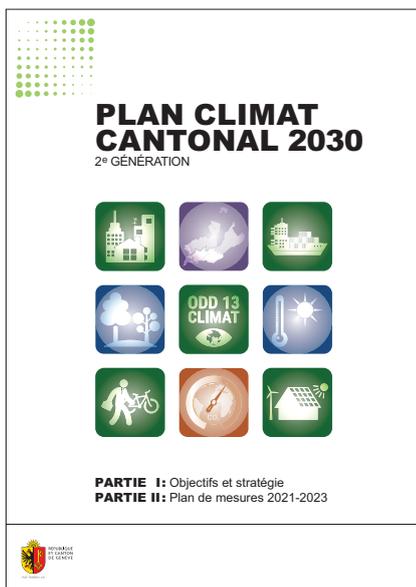
Les établissements publics autonomes (EPA, aussi nommés Institutions décentralisées cantonales de droit public - IDP) sont des acteurs importants sur le canton de Genève et peuvent jouer un rôle essentiel dans la transition écologique. Une plateforme, intitulée *Développement durable et établissements publics autonomes*, a été créée en 2018

pour les accompagner dans leurs démarches de durabilité. Ce document présente l'état des lieux des travaux réalisés au sein de la plateforme entre 2018 et 2022, ainsi que quelques belles mises en pratique du développement durable dans les EPA.

Cadre législatif

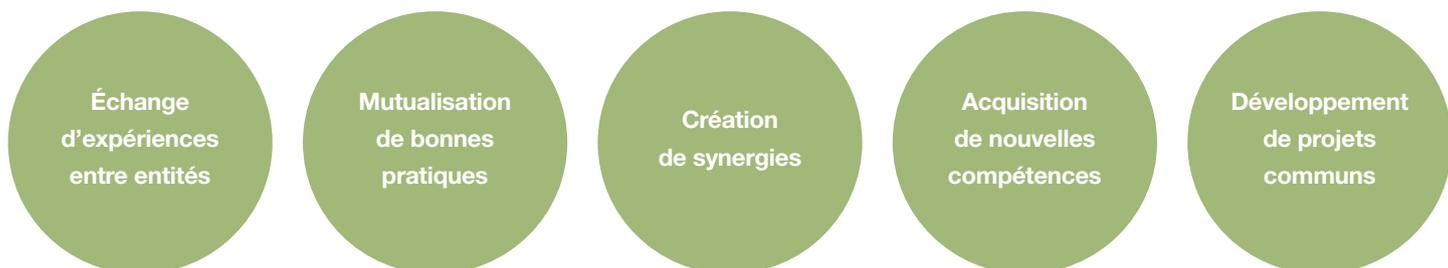
La plateforme a été mise en place par le Service cantonal du développement durable (SCDD) pour donner suite à l'adoption par le Conseil d'État du Concept cantonal du développement durable 2030. Ce concept fixe notamment les lignes directrices pour une bonne gouvernance en matière de développement durable au niveau du fonctionnement de l'État et au sein des EPA. Cette plateforme vise à renforcer la contribution des EPA aux objectifs cantonaux de

développement durable, notamment en matière d'exemplarité des acteurs publics. Elle s'inscrit également dans la mise en œuvre du Plan d'actions développement durable 2019-2023 (2019) et du Plan climat cantonal 2030 – 2^e génération (2021) conformément à l'application de l'article 10 de la Loi sur l'action publique en vue d'un développement durable (A 2 60) (Agenda 21):



« Le Conseil d'État soutient et encourage l'intégration des principes d'un développement durable par les communes, les établissements publics autonomes, les entités subventionnées ainsi que les entreprises. »

Objectifs généraux de la plateforme



Introduction

Onze entités participantes

Cette plateforme s'adresse aux neuf principaux établissements cités dans la Loi sur l'organisation des institutions de droit public (LOIDP,

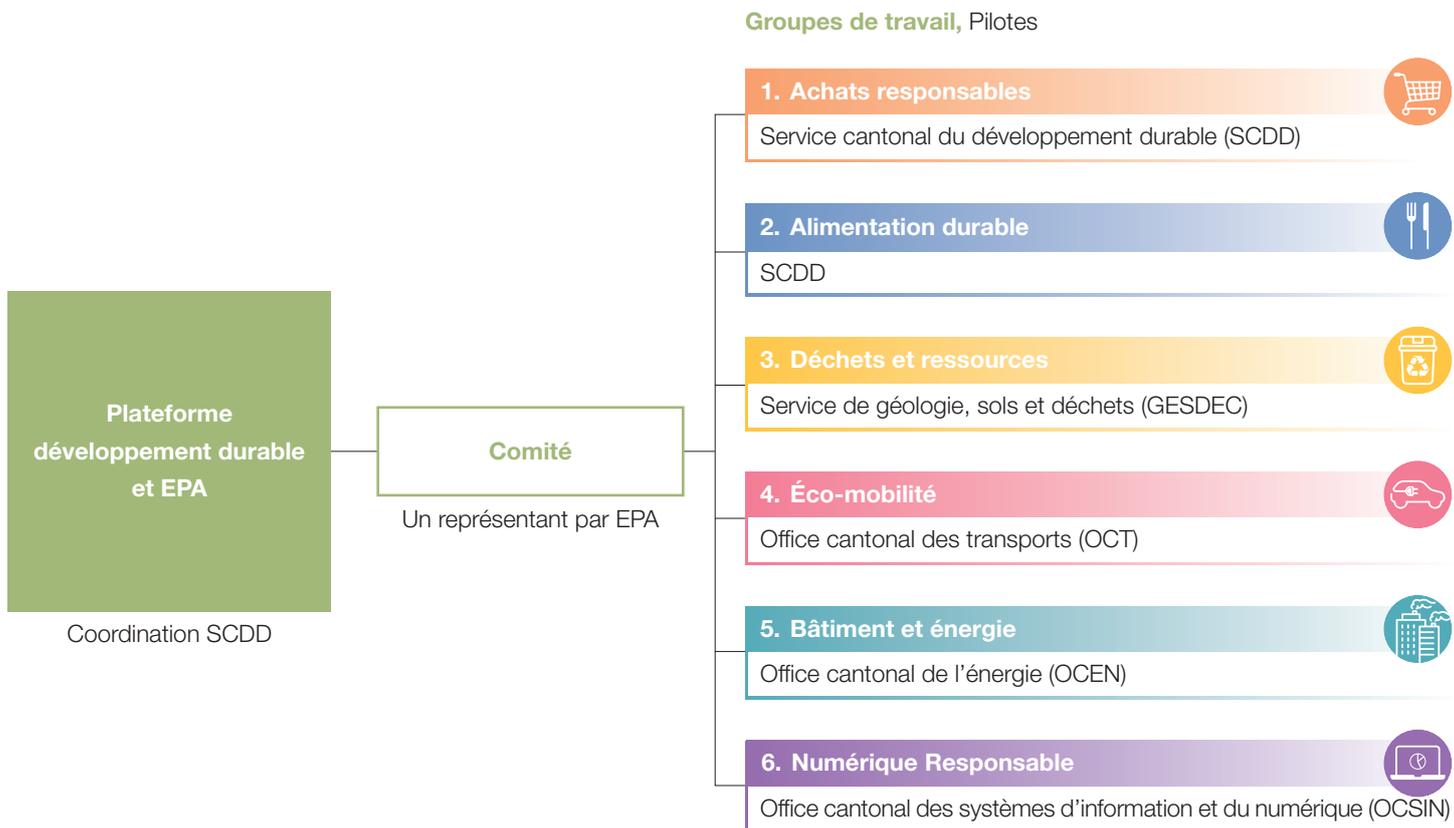
A 2 24), ainsi qu'à l'Université de Genève et aux Hautes écoles spécialisées de Genève, soit un total de onze entités.



Structure de la plateforme

La plateforme est composée d'un comité de pilotage regroupant un représentant par EPA et de six groupes de travail thématiques se réunissant en moyenne quatre fois par année. La coordination globale de la plateforme est assurée par le Service cantonal du développement durable (SCDD).

Quelques actions phares des groupes de travail, des exemples de bonnes pratiques mises en œuvre par les EPA et les principales perspectives sont présentés dans les pages suivantes de ce document.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE FIXÉS AUX EPA

Le Conseil d'État a décidé, en 2019, d'inscrire les objectifs de durabilité dans les contrats de prestations et conventions d'objectifs des entités citées à l'article 3 de la Loi sur l'organisation des institutions

de droit public (LOIDP, A 2 24). Ces objectifs, présentés ci-dessous, relèvent de domaines d'actions issus du référentiel de la norme ISO 26000 - Lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale.

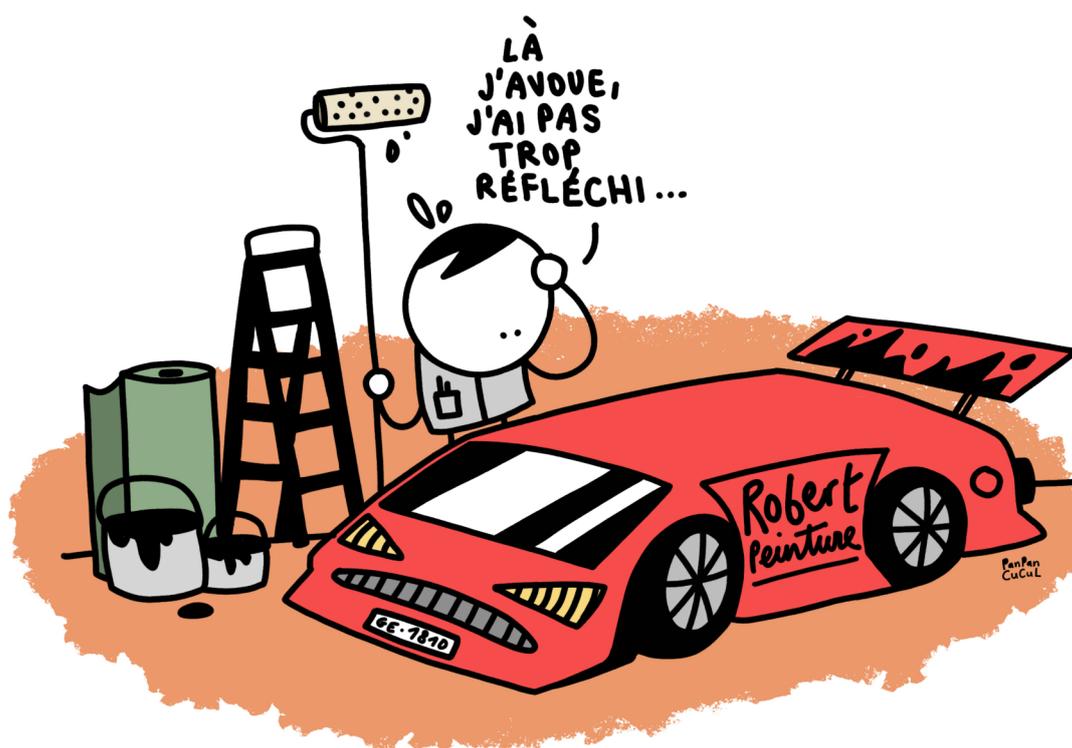
Domaines d'actions	Objectifs de développement durable
Loyauté des pratiques	<ul style="list-style-type: none">• Thématique achats responsables<ul style="list-style-type: none">• Augmenter la part des marchés publics intégrant les principes du développement durable
Consommateurs et alimentation durable	<ul style="list-style-type: none">• Thématique alimentation durable<ul style="list-style-type: none">• Augmenter la consommation de produits locaux labellisés GRTA dans la restauration collective
Environnement: énergie, gestion des déchets, mobilité	<ul style="list-style-type: none">• Thématique déchets et ressources<ul style="list-style-type: none">• Réduire la quantité de déchets urbains incinérés• Augmenter le taux de recyclage• Thématique éco-mobilité<ul style="list-style-type: none">• Diminuer l'impact environnemental des déplacements pendulaires et professionnels• Thématique bâtiment et énergie<ul style="list-style-type: none">• Rénover le parc bâti• Diminuer la consommation d'énergie (électricité et chaleur)• Augmenter la part de chaleur d'origine renouvelable• Thématique Numérique Responsable<ul style="list-style-type: none">• Augmenter l'engagement en faveur d'un numérique plus responsable
Communauté et développement local, création d'emplois	<ul style="list-style-type: none">• Thématique sociale<ul style="list-style-type: none">• Favoriser l'engagement d'apprentis• Favoriser la réinsertion des demandeurs d'emploi issus de l'OCE, de l'Hospice général et de l'AI
Bien-être, conditions de travail et développement des compétences	<ul style="list-style-type: none">• Thématique sociale<ul style="list-style-type: none">• Diminuer le taux d'absentéisme• Renforcer l'égalité des sexes• Prévenir les discriminations en raison du sexe, de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre

Cibles

Pour chaque objectif, une ou plusieurs cibles sont fixées d'entente avec les offices de tutelle et les services métiers de l'administration cantonale. S'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue, ces cibles sont revues tous les quatre ans dans le cadre du renouvellement des contrats de prestations et des conventions d'objectifs. Parallèlement, les EPA sont tenus de rédiger un rapport annuel afin d'apprécier les effets et la pertinence des mesures mises en œuvre afin d'atteindre les objectifs définis. Les cibles sont présentées ci-après dans les pages

dédiées aux différents groupes thématiques. Les principales cibles sociales, transversales à toutes les thématiques, sont les suivantes :

- Taux d'absence pour maladie inférieur à 5 %
- Égalité salariale selon l'outil LOGIE (ou équivalent)
- Signature d'une charte relative à l'égalité salariale et à la lutte contre les discriminations
- Taux d'apprentis supérieur à 4 %
- Maintien du label 1+ pour tous



OBJECTIF

Augmenter la part des marchés publics intégrant les principes du développement durable

CIBLE

Intégration des critères environnementaux et sociaux minimaux définis dans le cadre du groupe de travail dans tous les appels d'offres publics

ÉTAT DES LIEUX DES TRAVAUX PILOTÉS PAR LE SCDD

Partage de connaissances

Les travaux de ce groupe de travail ont permis un important partage de connaissances sur la thématique des achats responsables de biens et de services, notamment grâce à la mise en commun de cahiers des charges d'appels d'offres. Ces échanges ont permis une meilleure intégration des aspects de durabilité dans les achats. Différentes présentations ont été faites durant les séances du groupe de travail, notamment concernant :

- Les mises à jour législatives, principalement sur le nouvel Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP). Cet accord renforce les aspects de durabilité dans les appels d'offres, notamment en permettant l'intégration du développement durable et des coûts du cycle de vie dans les critères d'adjudication (cf. art. 29, al. 1. NB: début 2023, l'État de Genève n'a pas encore ratifié le nouvel AIMP).
- La possibilité pour les EPA (et toute entreprise) de soutenir les entreprises qui forment des apprentis en sollicitant, lors des appels

d'offres en gré à gré ou sur invitation, des entreprises figurant sur la liste des entreprises formatrices du canton. A noter que plusieurs EPA sont eux-mêmes listés comme entreprises formatrices, ou possèdent d'autres labels sociaux, comme le label 1+ pour tous. Ce label est attribué aux entités genevoises qui engagent en contrat à durée indéterminée – à compétences égales – une ou plusieurs personnes vivant à Genève et inscrites à l'office cantonal de l'emploi.

- Les équivalences entre les labels relatifs aux produits (par exemple les imprimantes multifonctions), notamment les écolabels pour les entreprises et les recommandations issues du Guide romand pour les marchés publics sur la pondération à attribuer à l'engagement en termes de durabilité des soumissionnaires (entre autres les annexes Q5 et T5).



Critères minimaux pour les appels d'offres de tous les EPA

Le groupe de travail sur les achats responsables a développé une série de critères minimaux concernant les aspects de durabilité dans les appels d'offres. Les critères minimaux développés dans le cadre de la plateforme EPA ont pour but d'avoir des critères de durabilité identiques à tous les EPA, et simples à mettre en œuvre. La plateforme permet également des échanges concernant la pondération et les modalités d'intégration de ces critères.

Une mise à jour de ces critères est prévue, basée sur le nouveau [Toolbox achats responsables suisse](#), guide sur les achats responsables développé par l'État de Genève, l'État de Vaud, la Confédération et la fondation Push. Ce guide présente des critères détaillés, avec différents niveaux d'engagement en termes de durabilité.

Exemples de critères minimaux pour le papier recyclé

Thème	Type de critère	Critère et niveau d'ambition	
		Bonne pratique	Modèle
Fibres recyclées	Spécifications techniques (obligatoire)	Le papier doit être composé de [X] % de fibres recyclées	
Agent de blanchiment		75%	100%
Produits chimiques		Le papier doit être blanchi sans chlore élémentaire (ECF)	
Degré de blancheur	Critères d'adjudication (points supplémentaires)	Blancheur du papier	
		61 - 75	Jusqu'à 60

PERSPECTIVES

- Modifier les politiques d'achat en vue de réduire de 20% les quantités de déchets produits
- Intégrer la dimension carbone dans les appels d'offres des familles d'achats les plus émissifs (véhicules, alimentation, etc.)
- Inclure la sobriété énergétique dans les critères d'adjudication des appels d'offres publics (efficacité, réparabilité, mutualisation, durée de vie des appareils, etc.)
- Renforcer les échanges sur les bonnes pratiques des appels d'offres passés et futurs
- Accroître la formation continue des acheteurs



Plusieurs EPA : politiques d'achat

Plusieurs EPA publient leur politique d'achat sur leur site internet (exemples non exhaustifs). Ces politiques intègrent un engagement à favoriser les fournisseurs de produits et services plus durables.

Critères de durabilité dans les appels d'offres

stpg | Des critères de durabilité sont intégrés dans tous les appels d'offres des transports publics genevois (tpg). La pondération de la contribution du soumissionnaire au développement durable pour l'adjudication est de minimum 5%, et d'au moins 10% dans 80% des appels d'offres. Elle monte jusqu'à

30% pour les appels d'offres de gestion des déchets. Les soumissionnaires sont évalués non seulement sur leur engagement en matière de développement durable dans leurs entreprises, mais aussi avec des critères spécifiques liés aux marchés.

Exemple des véhicules

- Lors d'achats de véhicules, les critères de durabilité prennent notamment en compte le rendement énergétique, les matériaux recyclés, les nuisances sonores et les vibrations, ou encore l'impact environnemental des réfrigérants
- Actuellement, 50% des véhicules des tpg sont électriques, avec pour objectif d'atteindre 100% à l'horizon 2030
- Pour l'exploitation du réseau, les tpg se fournissent en électricité d'origine 100% hydraulique





OBJECTIF

Augmenter la consommation de produits locaux labellisés GRTA dans la restauration collective

CIBLES

- Augmentation annuelle globale de minimum 5 % de l'Indice GRTA
- Augmentation de la diversité de produits locaux (féculents, fruits et légumes, protéines, produits laitiers et produits d'épicerie)
- Saisie des achats sur la plateforme GRTA tous les trois mois et communication à l'OCAN
- Réduction de 50 % du gaspillage alimentaire d'ici à 2030 (selon le [Plan d'action contre le gaspillage alimentaire](#), Conseil fédéral, 6 avril 2022)

ÉTAT DES LIEUX DES TRAVAUX PILOTÉS PAR LE SCDD

Le SCDD a organisé différents ateliers sur l'alimentation durable, avec pour thématiques :

- la réduction des déchets et du gaspillage alimentaire
- les achats durables (critères des appels d'offres pour les services de restauration, monitoring, vérification du maintien de la qualité, ...)
- le nutri-score, un système d'étiquetage volontaire qui reflète la teneur en composants nutritionnels favorables et défavorables
- l'impact des différents régimes alimentaires et des différents produits, notamment au moyen de l'éco-score alimentaire
- l'indice GRTA, qui permet de valoriser le travail des restaurants collectifs labellisés en mesurant la quantité de marchandises certifiées, consommées au sein du restaurant, par catégorie de

produit par rapport à une consommation potentielle totale. Cet indice est par ailleurs un indicateur de développement durable dans le cadre des contrats de prestations et les conventions d'objectifs entre l'État de Genève et les EPA.

- la stratégie 2030 de l'EPFL en faveur d'une restauration durable.

Le SCDD a également publié un guide de bonnes pratiques sur l'alimentation durable lors d'événements, le [Guide d'accompagnement pour des réceptions, repas professionnels, apéritifs et collations durables](#). Les critères de ce guide serviront notamment de référence à la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), pour la réalisation de recettes par les étudiants de la [filière Nutrition et diététique](#).

PERSPECTIVES

- Évaluer les achats alimentaires à l'aide d'outils d'analyse carbone
- Promouvoir les plats les moins émissifs et diminuer la consommation de produits carnés en veillant au respect de l'équilibre alimentaire
- Mettre en œuvre des actions pilotes de réduction du gaspillage alimentaire et monitorer les déchets évitables
- Retirer tous les plastiques à usage unique des restaurants et renforcer l'usage des contenants réutilisables [reCIRCLE](#)
- Accroître la formation continue du personnel de restauration



Réduction de l'impact de la restauration

Label GRTA

HUG Hôpitaux Universitaires Genève | Genève Région - Terre Avenir (GRTA) est une marque de garantie créée par l'État de Genève. Elle permet d'identifier les produits de l'agriculture de la région genevoise. Aux hôpitaux universitaires de Genève (HUG), les huit restaurants des collaborateurs sont labélisés GRTA : toute l'année, on y trouve au minimum trois produits GRTA. De plus, quatre semaines par an, plus de 80% des produits des spécialités et des

buffets sont GRTA. L'objectif est d'atteindre le 100% de produits locaux, mais la mise en œuvre est soumise aux contraintes saisonnières et aux aléas météorologiques.



LE PLAT DU JOUR *	LES ENVIES DES CHEFS
<p>Plat Du Jour..... 20.-</p> <p>Menu de saison..... 45.-</p> <p>Incluant :</p> <p>Entrée au choix/plat du jour/café gourmand Eau minérale, une boisson de votre choix.</p>	<p style="text-align: center;">PLATS</p> <p>Noix de saint jacques snackées, condiment d'agrumes, pommade de céleri à la vanille.....27.- <i>Disponible en entrée11.-</i></p> <p style="text-align: right;">ECO-SCORE </p> <p>Crèmeux d'artichauts, effiloché de canard confit, voile au vieux grana et parfum de truffes..... 27.- <i>Disponible en entrée11.-</i></p> <p style="text-align: right;">ECO-SCORE </p> <p>Pavé de bar cuit doucement, texture de butternut et potimarron, pralin noisette.....31.-</p> <p style="text-align: right;">ECO-SCORE </p> <p>Pressé de volaille aux aromates, jus au cidre de Meinier, viennoiserie au charbon végétal légumes racines étuvés, pommes Berry..... 31.-</p> <p style="text-align: right;">ECO-SCORE </p> <p style="text-align: center;">DESSERTS</p> <p>Café Gustave (café + mini moelleux au chocolat).....6.-</p> <p>Café gourmand11.-</p> <p>Déclinaison autour de la poire, la vanille et la mélisse.....11.-</p> <p style="text-align: right;">ECO-SCORE </p> <p>Dessert de la semaine.....11.-</p>
LES INCONTOURNABLES	
<p> Risotto Carnaroli aux pleurotes et jeunes pousses d'épinards, spoom au vacherin</p> <p>Mont d'or.....25.-</p> <p style="text-align: right;">ECO-SCORE </p> <p>Tartare de bœuf coupé au couteau (180 g) condiments et herbes fraîches, timbale de frites, bouquet de mesclun..... 25.-</p> <p style="text-align: right;">ECO-SCORE </p> <p>(*) Pour la sauce du plat du jour nous pouvons recourir à des fonds et bouillons que nous embellissons mais qui ne rentrent pas dans la définition du label « Fait Maison ».</p> <p>Nos glaces artisanales sont produites par l'Artisan Glacier SA – La Conversion</p>	
<p>Origines :</p> <p>Volaille: Suisse Bar: France Canard: France Beuf: Suisse /France (Zone Franche de Genève)</p>	<p>Pour toute réservation : Tél: 079 553 09 00 (interne 30 900) Les détails des allergènes peuvent être demandés auprès de notre personnel</p>

Impact carbone des menus

À la brasserie Chez Gustave, les plats de la carte sont présentés avec un éco-score. Il a pour but de sensibiliser les clients (collaborateurs, visiteurs externes et patients) à l'impact environnemental des plats. Un plat GRTA a par exemple moins d'impact que son équivalent importé, ou un plat végétarien par rapport à de la viande. Cette évaluation par plat est réalisée à l'aide du calculateur de Beelong. L'outil se présente sous forme d'une application payante, dans laquelle sont renseignées en quelques minutes les informations sur tous les ingrédients du plat (grammage, provenance, label, etc.).



Offre de repas plus verts et moins chers

Mise en œuvre du développement durable dans le nouvel appel d'offres



À l'Université de Genève (UNIGE), toutes les cafétérias sont désormais exploitées par le même mandataire, ce qui a permis d'harmoniser l'offre sur l'ensemble du campus. En amont de l'appel d'offres pour le changement de prestataire, une réflexion a été menée par un groupe de travail incluant des étudiants et des membres du personnel. Trois valeurs essentielles ont été identifiées et sont au cœur de la nouvelle offre: le respect du développement durable dans toutes ses dimensions -

environnementale, sociale et économique -, le plaisir de manger et les prix abordables.

L'accent est mis sur une politique d'achat responsable privilégiant les produits régionaux et de saison, assurant que la viande et le poisson proviennent d'élevages respectueux, et promouvant les labels du commerce équitable et environnementaux pour les produits importés.

Réduction des déchets

Le fonctionnement des restaurants fait par ailleurs l'objet d'une attention particulière, que ce soit au niveau de l'efficacité énergétique, de la lutte contre le gaspillage alimentaire ou de la gestion des déchets. Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, les plats sont proposés à moitié prix dès le milieu d'après-midi. Pour réduire la production de

déchets, la vaisselle jetable est totalement bannie des cafétérias: pour la consommation sur place, la vaisselle est en dur, alors que pour la vente à l'emporter des plats et des boissons, le système de vaisselle réutilisable reCIRCLE est utilisé.

Des repas équilibrés, végétariens et à petits prix

Autant pour la santé que pour réduire l'impact environnemental, les menus sont variés et équilibrés, et un plat végétarien est proposé chaque jour dans tous les restaurants. La cafétéria UniTime propose même une offre 100% végétarienne. Finalement, un des critères

exclusifs de l'appel d'offres demandait le maintien des plats à un prix abordable. Grâce à la collaboration entre l'UNIGE et le prestataire, les étudiants continuent à profiter du repas à cinq francs mis en place dans le contexte de la crise du coronavirus.



UNITime
**Durable, savoureux
 et abordable!**

Restaurant 100% végétarien

Buffet de salades chaud et froid
 Menu journalier confectionné avec
 un maximum de produits locaux pour
 diminuer l'impact carbone

Buffet CHF 2.90/100gr



OBJECTIF

Réduire la quantité de déchets urbains incinérés et augmenter le taux de recyclage

CIBLES

- Taux de déchets recyclés supérieur à 80 % d'ici à fin 2025
- Réduction de 20 % des déchets urbains d'ici à fin 2024 par rapport à 2019
- Suppression de tous les produits en plastique à usage unique ou non rechargeables

ÉTAT DES LIEUX DES TRAVAUX PILOTÉS PAR LE GESDEC

Accompagnement personnalisé

Chaque EPA a la possibilité de bénéficier d'un accompagnement sur mesure pour améliorer la gestion de ses déchets. Il consiste en un soutien à la réalisation d'un état des lieux et à la rédaction d'un plan d'actions pour améliorer le tri et réduire la quantité de déchets produits. Il est réalisé par le GESDEC, qui offre ses compétences sur la gestion des déchets, avec le soutien du SCDD, qui apporte un soutien sur les questions de réduction des déchets à la source via la thématique des achats durables et de l'alimentation durable.

Formation à la gestion des déchets et échanges

Au fil des échanges entre EPA via la plateforme, un besoin de formation sur la gestion des déchets a été identifié. Le GESDEC développe une formation pour tous les collaborateurs et gestionnaires déchets des EPA, basée entre autres sur le matériel de sensibilisation déjà existant dans les EPA. Par ailleurs, pour faciliter les échanges entre EPA, les séances de ce groupe thématique ont désormais lieu dans les différents EPA. Chaque établissement hôte présente à tour de rôle ses modalités de gestion des déchets.

Plan de gestion des déchets

Le GESDEC développe et teste un modèle de plan de gestion des déchets. Ce document permet d'avoir un suivi des quantités de déchets urbains et d'exploitation par filière, et d'établir un plan d'actions

pour diminuer l'impact environnemental et financier de la gestion des déchets. A la base conçu pour et avec les EPA, il peut aussi être utilisé par d'autres structures.

PERSPECTIVES

- Organiser des visites didactiques d'installation de traitement des déchets
- Mettre à disposition des EPA une formation à la gestion des déchets, des modèles de communication et de plan de gestion des déchets
- Continuer le soutien à la mise en œuvre des plans d'actions et étendre l'accompagnement individuel à de nouveaux EPA
- Trouver les outils pertinents pour faciliter la collecte de données relative aux déchets
- Poursuivre les efforts pour éradiquer l'utilisation de produits à usage unique



Bonnes pratiques des EPA

Mise en place d'éco-points



facilitateur d'implantation

La Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI) gère l'ensemble des périmètres industriels du canton. Elle accompagne les entreprises en recherche de terrains et de locaux. La FTI facilite leur implantation et leur développement en proposant des solutions adaptées à chacune d'elles. Elle gère le bâtiment et les locaux qu'elle occupe en tant que locataire, et partage ces locaux avec d'autres structures. Ces espaces de travail mutualisés accueillent quelque 70 collaborateurs.

Un nouveau concept de tri sélectif a été mis en place, avec la suppression des poubelles individuelles et l'installation de dix points

de collecte sur trois étages (voir illustration d'un point de collecte). De plus, les containers collectifs permettent l'évacuation des déchets préalablement triés, pour l'ensemble des locataires du bâtiment. Ce concept permet :

- de répondre aux engagements et à la politique de développement durable de l'organisation et aux exigences cantonales et communales en matière de taux de recyclage
- d'adapter les outils de tri afin de s'accorder à la nouvelle stratégie d'aménagement des espaces de travail
- de générer des gains d'exploitation dans la collecte des déchets.



Approche sociale

Création d'emplois sociaux pour la fabrication d'éco-points et leur collecte



L'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) a mis en place de nouveaux éco-points pour le tri des déchets sur un

site pilote de bureaux. Ces éco-points ont été fabriqués sur mesure, selon le code couleur du GESDEC, par deux personnes en emploi à but social chez l'entreprise sociale privée PRO, basée à Genève. Au total, ce sont 233 poubelles, réparties sur 34 écopoints, qui ont été installées. Les écopoints sont composés de deux conteneurs pour les points de collectes à côté des imprimantes et photocopieurs (papier et cartons), et de sept poubelles dans les cuisines (PET, aluminium et fer blanc, déchets alimentaires, piles, verre, capsules à café, incinérables).

À l'avenir, grâce au remplacement des machines à café à capsules par des machines à grain, une poubelle pourra être supprimée. Pour permettre plus de flexibilité, l'IMAD a débuté en louant les poubelles, avant de les racheter. La levée des déchets a également permis la création de deux emplois chez PRO. Tous les conteneurs de déchets

sont pesés à chaque levée, ce qui permet un suivi précis des quantités de déchets par catégorie.

Déchets alimentaires

Afin de limiter le temps de stockage des déchets alimentaires, la levée des déchets à l'IMAD est effectuée les lundi, mercredi et vendredi. Le conteneur pour les déchets alimentaires contient un récipient interne amovible, ce qui évite que les sachets compostables se déchirent et facilite la levée des déchets. Ce récipient est troué, afin de limiter les odeurs. La mise en place de la collecte des déchets alimentaires a permis de réduire la quantité d'incinérables. Depuis le début de cette collecte, la part de déchets alimentaires s'est élevée à 19% du total des déchets collectés en éco-points (incinérables des éco-points inclus).

Par ailleurs, un poulailler a été installé dans un site accueillant des résidents. Il permet entre autres de valoriser les restes de repas. Il a été conçu et construit par des jeunes en formation.



Bonnes pratiques des EPA

Allongement de la durée de vie des appareils en état de marche



La majorité des appareils électriques et électroniques dont les personnes se séparent sont actuellement recyclés, alors que certains pourraient encore être utilisés. Les Établissements publics pour l'intégration (EPI) participent à un projet pilote de valorisation des appareils, lancé par le GESDEC et le Programme éco21 de SIG (photo : extrait de la campagne de communication). Au centre de collecte de l'ESREC des Chânets à Bellevue, les habitants peuvent choisir s'ils remettent leurs vieux appareils dans les filières habituelles de recyclage, ou dans une filière pilote de réutilisation. Les appareils collectés pour réutilisation sont

remis à l'atelier EcoLogistic des EPI, un atelier qui emploie des personnes en situation de handicap et/ou des personnes en mesure de réinsertion. Cet atelier trie les appareils, les nettoie et les teste. Ces appareils fonctionnels sont ensuite transmis à des partenaires pour leur revente, principalement des organisations caritatives, ou pour partage dans la bibliothèque d'objets de la Manivelle. Les autres appareils sont, quant à eux, démontés au sein de l'atelier, pour recyclage. Cette opération vise à éviter que les appareils ne deviennent trop vite des déchets, et ainsi à préserver le climat et les ressources tout en privilégiant une économie locale et solidaire.



**En état de marche
ou hors service, venez
déposer votre appareil à
l'Espace de Récupération
des Chânets à Bellevue,
il sera bien traité !**





OBJECTIF

Diminuer l'impact environnemental des déplacements pendulaires et professionnels

CIBLES

- Mise en œuvre des mesures prévues dans le Plan de mobilité des institutions de droit public - Feuille de route stratégique CO₂ pour les années 2021-2023 pour le covoiturage et les services partagés pour les collaborateurs
- Diminution de 40 % des déplacements en trafic individuel motorisé d'ici à 2030
- Augmentation de 40 % du nombre de véhicules électriques

ÉTAT DES LIEUX DES TRAVAUX PILOTÉS PAR L'OCT

Formation, outils et label à disposition de tous les EPA

La mobilité est un enjeu clé pour les EPA qui gèrent un ensemble d'attentes souvent contradictoires, comme l'accessibilité au site, la gestion du stationnement, l'impact environnemental ou encore les nouvelles pratiques en matière de télétravail et de combinaison des moyens de transports. Fort de ce constat, mobilité, en collaboration avec le Sanu et le soutien des cantons de Genève, de Vaud et des chambres de commerce (CCIG et CVCI), a créé une formation de mobility manager. Cette formation, proposée à tous les EPA, a été testée par l'IMAD en 2022. De nouvelles formations sont prévues pour 2023.

Le groupe de travail éco-mobilité a également permis le développement d'un bilan carbone pour la mobilité, spécialement conçu pour les EPA. D'autres outils sont à disposition, comme une enquête «flash», remplie en moins de deux minutes, qui permet de connaître la répartition modale des déplacements. Le groupe de travail a par ailleurs permis d'échanger sur le label Écomobile, qui a pour but d'encourager les employeurs à prendre en compte la mobilité de leurs collaborateurs. En 2022, SIG a été le premier EPA certifié Écomobile, suivi en 2023 par les HUG et Genève Aéroport.

PERSPECTIVES

- Soutenir les EPA dans la mise en œuvre des cibles et accompagner les EPA qui souhaitent obtenir le label Écomobile
- Diffuser les outils à disposition (bilan carbone mobilité, enquête flash, etc.) et soutenir leur utilisation
- Travailler à l'élaboration d'une nouvelle version de la feuille de route stratégique CO₂ à mettre en œuvre dès 2024



Bonnes pratiques des EPA

Mobilité électrique



La Fondation des Parkings s'est fortement engagée pour la mobilité électrique dans le cadre de la feuille de route mobilité électrique 2025, signée en 2018.

Elle a pour objectif d'équiper 1000 places d'un point de recharge pour les voitures et les motos d'ici 2026.

Plan de mobilité



Depuis 2004, Genève Aéroport pilote le plan de mobilité pour le personnel de l'aéroport, regroupant une centaine d'entreprises et environ 10 000 employés. Le plan de mobilité conjugue des mesures incitatives pour les moyens de transports durables (subventions) et des mesures restrictives sur le stationnement automobile: les abonnements de parking sont attribués selon des critères stricts, uniquement aux personnes n'ayant pas accès aux transports publics. Les critères sont donc adaptés en fonction de l'évolution des horaires et des nouvelles lignes du réseau de transports publics.

À l'aéroport, la majorité des employés travaille en horaires irréguliers, souvent plus tôt que les premiers bus ou trams des transports publics genevois (tpg). Aussi, Genève Aéroport a mis en place un réseau de plus de 20 navettes sur appel, qui couvre plus de 250 arrêts dans la partie centrale du canton. Ce réseau permet aux employés de rejoindre l'aéroport tous les jours entre 4h et 6h du matin, ou d'en partir entre 00h30 et 1h30. En complément, six lignes fixes «Aérobis» circulent également tôt le matin. Les Aérobis sont ouverts aux employés, mais aussi aux passagers. L'utilisation des navettes et des Aérobis est gratuite pour les employés et les passagers. Leur financement est entièrement assuré par Genève Aéroport.





Bonnes pratiques des EPA

Encouragement à la mobilité active et politique de stationnement

Augmentation des déplacements à vélo



Actif depuis 15 ans, le plan de mobilité des HUG soutient la mobilité durable,

en offrant au personnel une subvention sur les abonnements de transports publics, mais également en facilitant l'utilisation du vélo. Rien qu'en 2022, ce sont plus de 200 nouvelles places de stationnement pour vélos qui ont été mises à disposition, et de nombreuses autres sont en projet. De plus, des prêts sans intérêt sont octroyés aux collaborateurs pour l'achat de vélos électriques. Ces actions

semblent porter leur fruit et se reflètent clairement dans l'évolution de la part modale des déplacements des collaborateurs. Selon la dernière enquête mobilité réalisée en 2022, 22 % des collaborateurs se rendent au travail à vélo, soit 7 % de plus que cinq ans auparavant. Parmi les personnes domiciliées à Genève, 37 % se rendent au site principal de Cluse-Roseraie à vélo. La part des automobilistes a quant à elle diminué de 12 % en cinq ans !

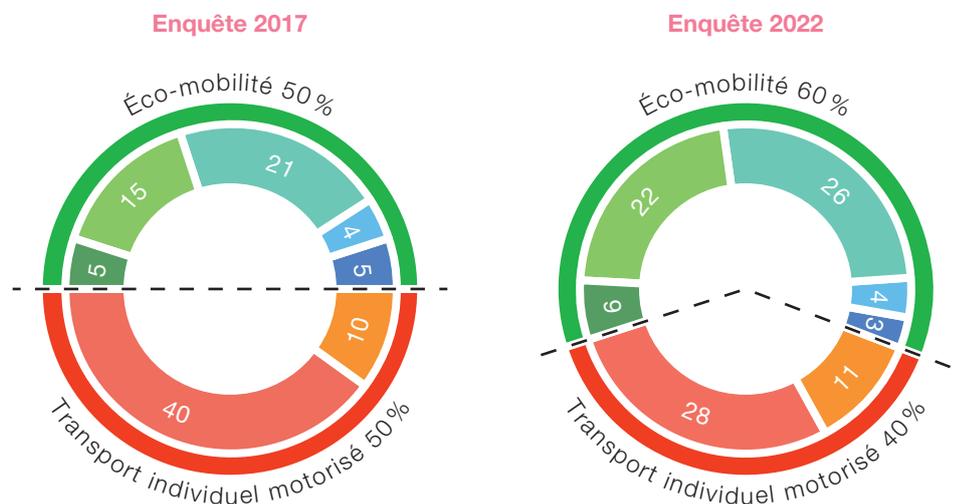
Part modale

Évolution de la part modale des déplacements des collaborateurs entre le domicile et le site de travail (tout HUG)

Évolution entre 2017 et 2022

● Pied	+1 %
● Vélo	+7 %
● Transports publics	+5 %
● P+R/P+B	-
● Covoiturage	-2 %

● Deux roues motorisées	+1 %
● Voiture	-12 %



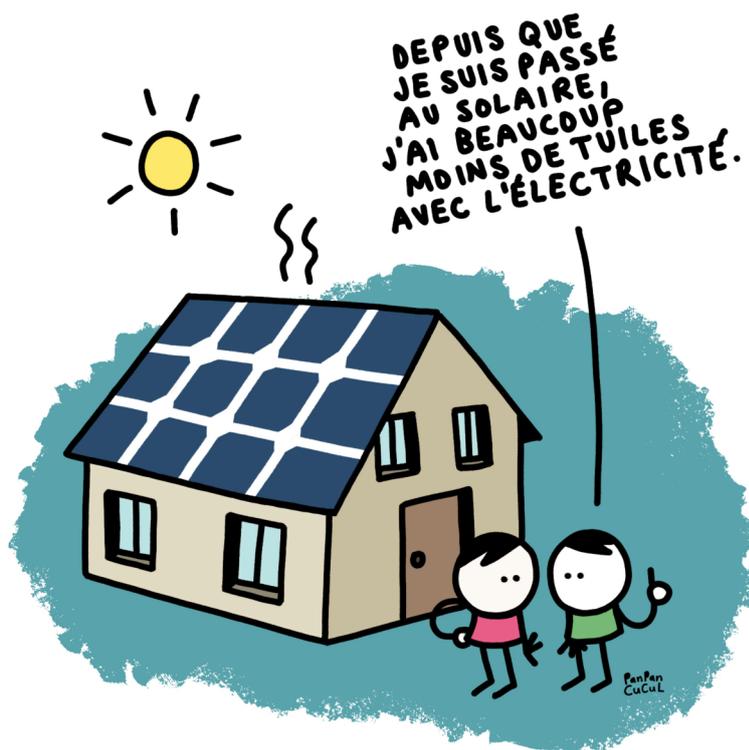
Harmonisation des critères d'attribution des places de parking

Aux HUG, et principalement au site principal de Cluse-Roseraie, les places de stationnement sont limitées, alors que les demandes sont élevées. Le site dispose d'environ 1000 places pour plus de 10 000 employés, dont 45 % résident en dehors du canton de Genève, ainsi que pour les patients, les visiteurs et la logistique.

Afin de garantir un accès équitable des places à disposition, la politique de stationnement des HUG a récemment été mise à jour. Le nouveau règlement permet d'attribuer les places de stationnement de véhicules motorisés à ceux qui en ont le plus besoin. Pour le personnel, les critères d'attribution sont liés à la qualité de la desserte de transport public en fonction de l'horaire de travail et du lieu de domicile. Des dérogations temporaires sont également accordées pour certaines situations particulières (santé, difficultés personnelles...).

En parallèle des considérations environnementales pour limiter l'utilisation des véhicules motorisés, des actions ont été entreprises pour prendre en compte les aspects sociaux de la mobilité. Des places ont été libérées pour les patients, notamment pour ceux à mobilité réduite, pour les urgences pédiatriques, ou pour les donneurs de sang.

La mise en place de contrôles a permis de libérer de nombreuses places mal utilisées. Le temps d'attente des employés souhaitant obtenir une place de stationnement sur le site principal est ainsi passé de plus de dix ans à quelques mois.



OBJECTIFS

- Rénover le parc bâti
- Diminuer la consommation d'énergie (électricité et chaleur)
- Augmenter la part de chaleur d'origine renouvelable

CIBLES

- Réduction de 60% des émissions de CO₂ d'ici à 2030 par rapport à 1990 et neutralité carbone d'ici à 2050
- Baisse de 22% de la consommation d'énergie entre 2018 et 2030
- Atteindre un taux de rénovation de 2.5% en 2030 et 4% d'ici à 2050 pour un IDC moyen de 230 MJ/m².an.

ÉTAT DES LIEUX DES TRAVAUX PILOTÉS PAR L'OCEN

Initiative de la Confédération Exemplarité Énergie et Climat

Depuis 2015, Genève Aéroport, suivi en 2016 par SIG, se sont engagés à réduire leur consommation énergétique dans le cadre de l'initiative de la Confédération désormais nommée Exemplarité Énergie et Climat. En 2022, sept institutions de droit public genevoises, dont l'Hospice général, les tpg, la FTI et la HES-SO ont rejoint cette initiative. Les HUG ainsi que les autres hôpitaux universitaires de Bâle, Berne et Lausanne ont annoncé ensemble leur adhésion pour 2023.

Le groupe de travail bâtiment et énergie de la plateforme, lancé en 2020, a permis de faciliter l'adhésion des nouveaux membres. Il sert désormais de lieu d'échange pour renforcer la mise en œuvre de cette initiative. Les actions de réductions d'énergie des EPA sont également motivées par des changements législatifs, principalement ceux de la Loi sur l'énergie (LEn) et du Règlement sur l'énergie (REn). Les implications de ces changements législatifs ont été discutées au sein du groupe thématique.

PERSPECTIVES

- Assurer une participation active au programme Exemplarité Énergie et Climat par les EPA engagés
- Accompagner les EPA pour atteindre les cibles d'efficacité énergétique déclarées dans le Plan directeur de l'énergie 2020-2030



Bonnes pratiques des EPA

Reconstruction de trois bâtiments exemplaires

 Hospice général | L'Hospice général achèvera en 2023 la reconstruction de trois bâtiments rue des Maraîchers, totalisant 108 logements et des commerces. Ce projet de démolition-reconstruction ambitionne d'être exemplaire en termes de durabilité. Il vise les standards Minergie P-Eco et THPE (très haute performance énergétique). Le chauffage est assuré par le réseau CADéco Jonction, qui utilise l'eau du Rhône,

et une centrale solaire est prévue. La construction est mixte bois-béton, dont plus de 50% de béton recyclé. Pour favoriser la mobilité douce, les parkings sont réservés aux vélos. Le projet comprend de plus un concept d'intégration sociale, en offrant divers lieux de rencontre entre habitants, comme des salles communes ou un potager urbain en toiture. Les aménagements extérieurs sont respectueux de la biodiversité.

Mise en œuvre de l'Initiative Exemplarité Énergie et Climat

 Dans le cadre de l'initiative de la Confédération Exemplarité Énergie et Climat, Genève Aéroport met en œuvre de nombreuses actions afin de réduire ses émissions de gaz à effet de serre, dont voici quelques exemples :

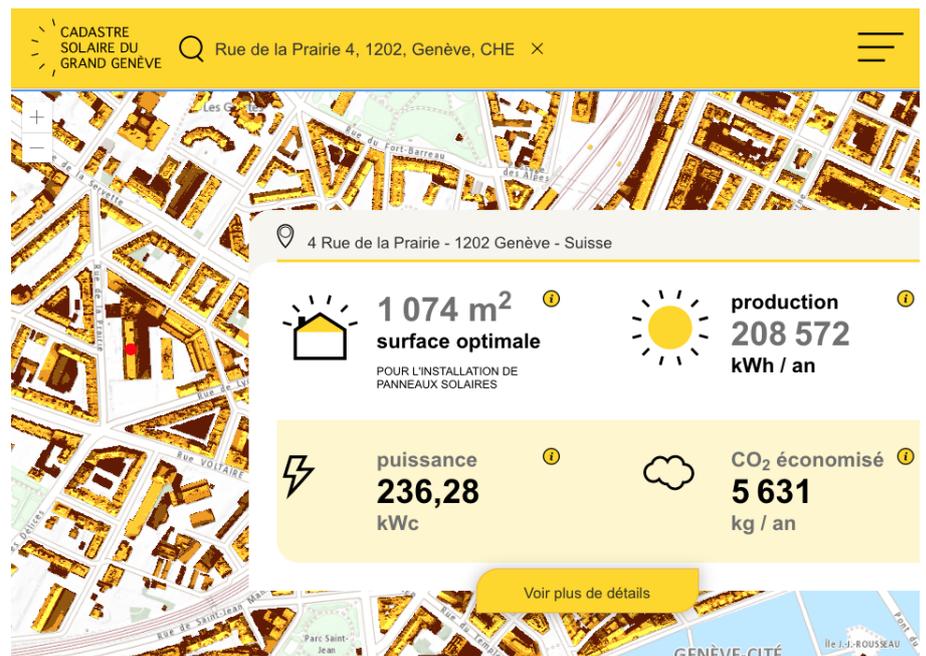
- GeniLac est le plus grand réseau hydrothermique de Suisse. Propriété de SIG, il permet de se passer des énergies fossiles pour chauffer et refroidir les bâtiments avec une ressource durable et renouvelable : l'eau du lac. Les travaux de la première infrastructure de GeniLac sur le site aéroportuaire ont débuté en 2022.
- Durabilité et neutralité énergétique de l'Aile Est : ce bâtiment de l'aéroport, mis en service en 2021, comprend une isolation

thermique garantie par le déploiement de façades à triple vitrage de haute performance, assorties de protections solaires spécifiques en période estivale. L'électricité produite par une installation solaire en toiture de près de 7000 m² est injectée dans le réseau de Genève Aéroport. Elle est intégralement consommée sur le site. Le chauffage est totalement assuré par des pompes à chaleur et le froid par l'utilisation du free-cooling et du géo-cooling.

- Électrification des véhicules : en 2021, 30% des véhicules et engins circulant sur le tarmac étaient électriques ou hybrides. Pour accélérer l'électrification de la flotte, Genève Aéroport va déployer en 2023 des bornes de recharges rapides sur le tarmac.

Développement du cadastre solaire du Grand Genève

 La Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA, membre du réseau HES-SO) a développé un nouveau cadastre solaire pour le Grand Genève. Ce travail s'inscrit dans le cadre du projet G2 Solaire, dont les objectifs sont d'intensifier l'usage de l'énergie solaire sur le Grand Genève, de générer des activités économiques autour de la filière solaire, et de contribuer à atteindre les objectifs de transition énergétique dans un contexte de densification urbaine. Le cadastre solaire du Grand Genève se matérialise à travers une plateforme web qui permet de simuler le potentiel de production d'énergie solaire et de consommation propre sur les toitures de chaque bâtiment du Grand Genève, et de fournir aux propriétaires les principales données technico-économiques du potentiel.





Bilan carbone



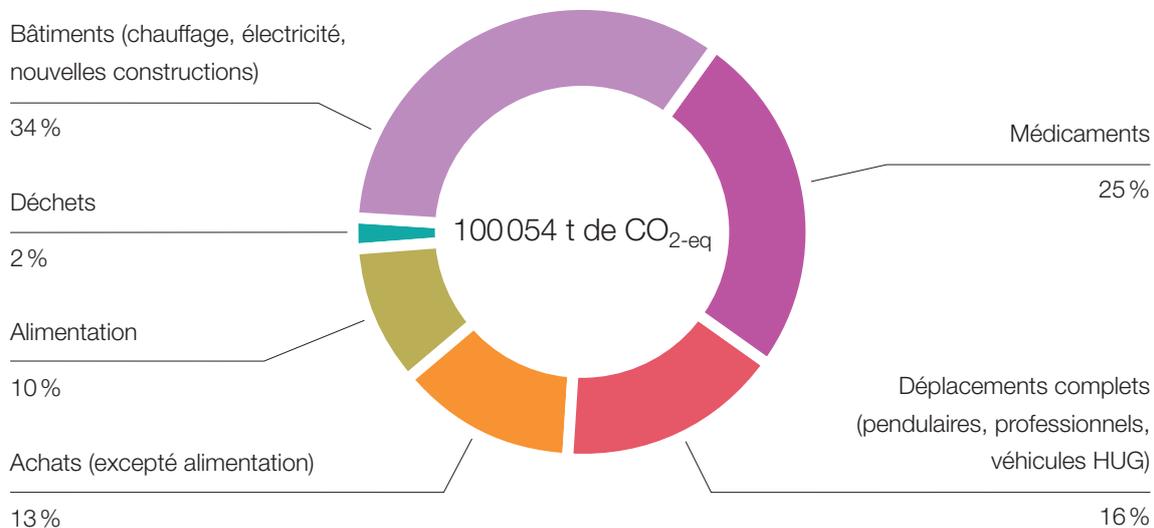
Le SCDD a proposé à l'IMAD et aux HUG de tester l'outil *bilan carbone*, qu'il a développé conjointement avec un bureau de conseil. Ce bilan carbone annuel se base sur le Greenhouse Gas Protocol (GHG), qui offre un cadre normalisé au niveau mondial pour comptabiliser et communiquer les émissions de gaz à effet de serre provenant des activités d'une organisation. Cet état des lieux identifie les postes d'émissions les plus importants et les actions de réduction à prioriser. L'outil permet également de suivre l'évolution des émissions sur plusieurs années. Le SCDD souhaite désormais promouvoir l'utilisation de cet outil par les EPA, afin notamment d'avoir une méthodologie commune.

Pour les HUG, la réalisation du bilan carbone annuel avec cet outil représente un travail important de collecte de données avec les services concernés. Il est coordonné par une personne formée à l'utilisation de l'outil. [Le bilan carbone des HUG](#) montre la répartition des émissions de gaz à effet de serre des HUG en tonnes de CO₂-eq.



Comme pour beaucoup d'organisations, les bâtiments (chauffage, électricité et nouvelles constructions) représentent l'impact le plus important (34 % en 2022). Les médicaments (voir photo), élément spécifique au secteur médical, sont le deuxième contributeur aux émissions de gaz à effet de serre (25 %).

Bilan carbone des HUG



Sobriété énergétique et construction durable



La Fondation des Parkings gère quelque 200 parkings et vélostations – P+R, parkings publics et privés – totalisant plus de 30 000 places pour voitures, motos et vélos. Ces dernières années, des mesures ont été entreprises pour réduire la consommation énergétique des parkings, notamment en remplaçant les anciennes sources lumineuses par des LED à faible consommation, en adaptant les horaires d'éclairage ou en installant des détecteurs de présence pour réguler l'intensité lumineuse.

De plus, la Fondation travaille sur l'augmentation de sa capacité de production d'énergie renouvelable par l'installation de nouveaux panneaux solaires photovoltaïques, avec un objectif de production de 262 000 kWh. Par ailleurs, les projets de nouveaux bâtiments intègrent plusieurs principes de construction durable, notamment par le biais de l'aménagement de façades et de toitures végétales, ainsi que par l'utilisation de matériaux recyclés et de structures en bois.



OBJECTIF

Augmenter l'engagement en faveur d'un numérique plus responsable

CIBLE

Application du référentiel Numérique Responsable ou obtention du Label Numérique Responsable créé par l'Institut du Numérique Responsable (INR)

ÉTAT DES LIEUX DES TRAVAUX PILOTÉS PAR L'OCSIN

Nouveau groupe de travail sur le Numérique Responsable

La thématique du Numérique Responsable est en plein développement. Pour en suivre l'essor et accompagner les EPA, un groupe thématique a été créé en 2021 au sein de la plateforme. Les EPA

sont tous sensibilisés aux enjeux du Numérique Responsable, même s'ils se trouvent à différents stades d'intégration de la thématique dans leur démarche de durabilité.

Centrale d'achat du PAIR à disposition des EPA

Le Partenariat des Achats Informatiques Romands (PAIR) est une association qui a notamment pour but de permettre à ses membres d'acquérir, aux meilleures conditions, des produits et prestations liés aux technologies de l'information et de la communication. En 2022, le PAIR regroupe 56 membres, principalement des administrations publiques, des villes ou des associations de communes, ainsi que dix des EPA genevois actifs sur la plateforme développement durable et EPA.

Le dernier appel d'offres de 2022 a porté sur près de 44 000 ordinateurs, 27 000 écrans, et plus de 2 000 imprimantes. Grâce à leur participation au PAIR, les EPA peuvent non seulement bénéficier de rabais sur des grosses quantités, mais également se fournir avec des équipements choisis sur la base de critères de durabilité. Le PAIR est de plus affilié à ElectronicsWatch, ce qui permet un meilleur contrôle de la mise en œuvre des critères de durabilité, principalement pour les aspects plus spécifiquement liés aux droits humains.

PERSPECTIVES

- Sensibiliser le personnel des EPA à l'empreinte carbone du numérique et développer leurs compétences Numérique Responsable
- Partager les bonnes pratiques en matière d'achat et d'utilisation d'équipements et de services numériques
- Partager avec les EPA le plan d'actions Numérique Responsable de l'État (plan en cours de développement)
- Promouvoir la sobriété numérique et partager l'expérience de labellisation Numérique Responsable de l'État



Démarche numérique responsable

Diagnostic



Hôpitaux
Universitaires
Genève

Les HUG ont lancé une démarche numérique responsable, inscrite dans

la stratégie durabilité et le plan d'action durabilité de l'établissement. Elle se base sur un diagnostic, qui comprend l'analyse des parties prenantes et de leur impact. Un bilan carbone, effectué selon la méthodologie de l'Institut du Numérique Responsable (INR), permet de quantifier le diagnostic. Un important travail de sensibilisation aux enjeux du numérique responsable est réalisé au niveau de la direction et des collaborateurs, notamment au travers d'une formation en ligne. Cette formation d'une vingtaine de minutes au numérique responsable

est mise à disposition par l'INR, institut dont les HUG sont membres. Pour la communication aux collaborateurs et le pilotage, un tableau de bord, créé par les HUG, est également disponible. Il permet de suivre de manière interactive et dynamique l'impact par département et par service. Parmi les indicateurs figurent le nombre d'équipements par équivalent temps plein et l'impact des impressions. Les coûts du numérique sont présentés aussi bien en termes de bilan carbone que de coût financier, ce qui contribue à motiver les responsables à entreprendre des mesures d'économie.

Plan d'actions

Suite au diagnostic, ce sont plus de 80 actions de réduction de l'impact du numérique qui ont été validées et qui sont en cours de mise en œuvre. Parmi ces mesures, on peut citer :

- la limitation du nombre d'équipements (ordinateurs, écrans, imprimantes) par une gestion centralisée des demandes, leur fabrication représentant la majorité de l'impact environnemental
- le paramétrage centralisé des équipements par défaut, avec des mises en veille automatiques, du recto/verso et du noir et blanc pour les imprimantes
- des projets de modification des formats par défaut des documents émis directement des applications, par exemple format A5 au lieu de A4
- l'éco-conception des sites web et des réseaux sociaux des HUG
- l'allongement de la durée de vie des appareils, actuellement de six ans pour les fixes et de cinq ans pour les ordinateurs portables. En fin de vie, les appareils sont transmis à Réalise pour leur réutilisation, ou aux EPI pour le recyclage.





Labélisation Numérique Responsable

Enjeux



Le numérique est loin de n'être qu'immatériel : il a un fort impact environnemental, et peut être source d'exclusion sociale. C'est pourquoi les Services industriels de Genève (SIG) ont mis en œuvre une stratégie Numérique Responsable. Elle s'inscrit

dans une volonté de SIG de piloter ses choix technologiques, d'entrer dans une approche de création de valeurs durables et innovantes pour réussir l'e-inclusion de tous, et de préserver les apports essentiels du numérique dans la transition énergétique.

Label Numérique Responsable

Pour renforcer sa démarche de Numérique Responsable, SIG a décidé de s'adosser à une labellisation. En 2020, SIG est devenu la première entreprise suisse labellisée Numérique Responsable. L'obtention de ce label, attribué par l'Institut du Numérique Responsable (INR), prouve que l'entreprise est dans une dynamique

d'amélioration continue pour réduire l'empreinte écologique, économique et sociale du numérique, et cela à tous les niveaux de l'entreprise : gouvernance, formation, communication, achat, cycle de vie du matériel, poste de travail, téléphonie, impression, logiciel et centre de données.

Engagements

Pour renforcer la mise en œuvre du Numérique Responsable, la démarche a été structurée autour d'actions qui permettent :

- d'intégrer les actions de Numérique Responsable dans la gouvernance d'entreprise au travers de la démarche environnementale
- de formaliser la politique (accessibilité, données, éco-conception logicielle, éco-communication...)
- de modifier les comportements (sensibilisation des collaborateurs aux usages, plan de communication interne, formation interne)
- de gérer les achats de manière plus responsable
- de monter en compétence sur les bonnes pratiques d'éco-conception logicielle
- de promouvoir le Numérique Responsable auprès des parties prenantes externes (EPA, Smart Geneva, ...) et dans les plans d'actions éco21.

TO-DO LIST

- Tutoriel pour tous les employés pour réduire les quantités de données stockées sur Outlook et sur les disques durs (vider la poubelle, rechercher les pièces jointes de grande taille pour supprimer celles qui ne sont plus utiles, etc.)
 - Amélioration du site internet pour faciliter la recherche d'informations par tous
 - Mise en place de l'option de facturation électronique pour les clients
 - Allongement du cycle de renouvellement de 90% des ordinateurs à six ans au lieu de quatre
 - etc.
- En cours**



Coordination de la plateforme

SCDD - Service cantonal du développement durable : Jean-Blaise Trivelli, Adjoint scientifique

Pilotes des groupes de travail thématiques

Achats responsables et alimentation durable

SCDD - Service cantonal du développement durable :
Jean-Blaise Trivelli, Adjoint scientifique

Déchets et ressources

GESDEC - Service de géologie, sols et déchets :
Donatella Vretenar Sabelli, Ingénieure environnement

Éco-mobilité

OCT - Office cantonal des transports :
Chrystelle Charat, Directrice de l'Unité Développement
et Prospective

Énergie et bâtiment

OCEN - Office cantonal de l'énergie :
Cyril Ubaud, Adjoint scientifique

Numérique Responsable

OCSIN - Office cantonal des systèmes d'information
et du numérique :
Vincent Mottet, Délégué aux affaires stratégiques

Membres du Comité de la plateforme

Présidence :

SCDD - Service cantonal du développement durable :
Rémy Zinder, Directeur

EPI - Établissements publics pour l'intégration :
Rolf Gobet, Directeur des services socioprofessionnels

FP - Fondation des parkings :
Ingrid Greiffenberg, Responsable Achats

FTI - Fondation des terrains industriels :
Marc Sneiders, Chef de projet

GA - Genève Aéroport :
Nathalie Rossier-Iten, Cheffe du Service Environnement
et développement durable

HG - Hospice général :
Mehdi Bouamri, Responsable unité Achats

HUG - Hôpitaux universitaires de Genève :
Sophie Meisser, Responsable du Pôle RSE

HES-SO - Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale :
Pascal Gagliardi, Responsable du service Bâtiments

HES-SO/HEAD - Haute École d'Art et de Design :
Yves Corminboeuf, Professeur et Coordinateur développement
durable

HES-SO/HEPIA - Haute École du Paysage, d'Ingénierie
et d'Architecture :
Paola Tosolini, Professeure associée

IMAD - Institution genevoise de maintien à domicile :
Marcel Mühlestein, Coordinateur RSE

SIG - Services industriels de Genève :
Hervé Guinand, Directeur QSSE

TPG - Transports publics genevois :
Stefan Kehrl, Responsable unité management d'entreprise

UNIGE - Université de Genève :
Fabrice Calame, Adjoint au rectorat

Remerciements

Nous remercions les pilotes des groupes de travail thématiques, les membres du Comité de la plateforme ainsi que leurs collègues Mouna Asal (HUG), Alexandre Bagnoud (SIG), Gilles Desthieux (HES-SO), Sidonie Fabbi (HES-SO), Philippe Quaglia (AG), Frédéric Métral (EPI),

Christine Morisseau (HUG), Jean-Manuel Mourelle (FTI), Laurence Paulus (HUG), Stéphanie Reusse (UNIGE), Jue Rossillon (tpg), Celia Vaudaux (HUG) et Soizic Vernet (HG) pour leurs contributions à ce document.



Les EPA publient de nombreuses informations sur le développement durable sur leur site internet ou dans leur rapport d'activité disponible en ligne, dont voici les liens directs :

[SIG](#)

[HUG](#)

[Genève Aéroport](#)

[IMAD](#)

[HES-SO](#)

[UNIGE](#)

[TPG](#)

[Fondation des Parkings](#)

[FTI](#)

[Hospice général](#)

[EPI](#)



Impressum

Rédaction: Abeco Sàrl, SCDD, pilotes des groupes thématiques et représentants des EPA

Pour télécharger ce document: <https://www.ge.ch/document/bilan-durabilite-epa-2022>

Conception graphique: Mine de Rien Sàrl

Illustrations: PanpanCucul

Mars 2023